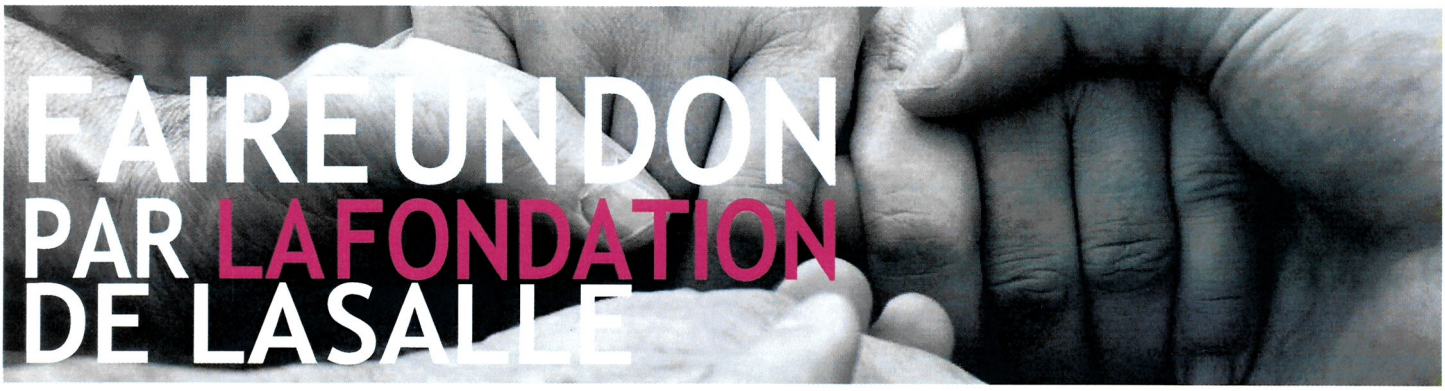

POURQUOI FAIRE UN DON ?

L'entretien et les investissements immobiliers des établissements d'enseignement catholique sont en très grande partie à la charge des écoles. Pour faire face aux travaux, les établissements font aujourd'hui largement appel aux familles et aux mécènes tout comme à l'emprunt bancaire.

Notre établissement propose des projets concrets permettant d'améliorer l'accueil de vos enfants ainsi que l'accomplissement de notre mission pédagogique. Devenez acteurs avec nous de ces projets grâce à votre aide : un don nous donnera les moyens d'offrir davantage aux élèves.

Aidez vos enfants en soutenant leur école.

QUELLE DÉDUCTION FISCALE POUR VOTRE DON ?

Conformément à son statut, la FDLS peut délivrer un reçu fiscal permettant :

- **pour un particulier :** une réduction d'impôt sur le revenu (IR) de 66 % du montant du don dans la limite de 20 % du revenu imposable (article 200-1-b du CGI) ;
- **pour une entreprise :** une réduction d'impôt sur les sociétés ou d'impôt sur le revenu (BIC, BNC, BA), égale à 60 % du don dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires hors taxes. Si le don effectué par l'entreprise excède ce plafond, elle peut reporter le reliquat de réduction sur les cinq années suivantes (article 238 bis-1-a du CGI) ;
- **pour un assujetti à l'IFI :** Une réduction d'Impôt de 75 % du montant du don, dans la limite de 50 000 € (article 885-0 V bis A du CGI).

Fondation de La Salle
Frères des Écoles Chrétiennes

NOTRE PARTENAIRE POUR LA GESTION DE VOTRE DON

Créée par les Frères des Écoles Chrétiennes et reconnue d'utilité publique en juin 1973, la Fondation de La Salle (FDLS) a notamment pour but de soutenir les établissements catholiques du réseau lasallien à financer les charges relatives à leurs investissements. Elle veille sur de nombreuses oeuvres et assure un service de solidarité au bénéfice des projets qui le nécessitent.

La FDLS a la capacité juridique de recevoir tous les dons. Elle s'engage à collecter les dons affectés à notre établissement (ou à toute oeuvre choisie par le donateur) et à les reverser (déduction faite de ses frais de gestion, actuellement de 5 %) à notre établissement (ou à l'oeuvre choisie par le donateur)

Je renvoie ce bon de soutien accompagné de ma participation à **FONDATION DE LA SALLE – Service des dons 78A rue de Sèvres – 75341 Paris cedex 07**

Je fais le don ci-joint de ……€ **au bénéfice de l'Ensemble scolaire La Salle Maison Blanche au Guillaume Saint Paul**

par chèque établi à l'ordre de la **« Fondation de La Salle ou par** virement bancaire : demandez un rib à notre service à l'adresse : b.thomachot@lasallefrance.fr

Pour recevoir un reçu fiscal, je complète les informations ci-dessous :

☐ Mlle ☐ Mme ☐ Mr Nom : Prénom :

Société :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Email :